

ORDRE DU JOUR

Séance du Conseil Municipal du Mardi 12 juin 2018 à 20 h 30

Désignation du Secrétaire de Séance

Approbation des procès-verbaux des séances suivantes : 20 mars – 20 avril et 27 avril 2018

Ordre du jour de la séance

Informations du Maire

- 1°) Règlement intérieur du conseil municipal
- 2°) Comités consultatifs – Règlement - Constitution
- 3°) CAUE – Désignation correspondant
- 4°) Commission Locale d'Evaluation des charges transférées – CLECT – Désignation des représentants
- 5°) Comité National d'Action Sociale (CNAS) – Représentant
- 6°) Délégation du conseil municipal au Maire
- 7°) Rythmes scolaires - horaires
- 8°) Francas du Gard – Charte Anima'Jeunes
- 9°) Convention de mise à disposition d'agents municipaux auprès du SMAGE des Gardons pour la gestion de l'entretien des digues d'Aramon
- 10°) Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail – Composition du collège élus représentant la collectivité
- 11°) Elections professionnelles – Composition du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)
- 12°) Comité Technique – Composition du collège élus représentant la collectivité
- 13°) Elections professionnelles – Composition du comité technique
- 14 °) Participation financière de la collectivité à la protection sociale complémentaire des agents pour la prévoyance : choix de la procédure, détermination du montant de la participation et présentation des principaux éléments de la convention
- 15°) Centre de gestion – Convention Service Médecine
- 16°) Redevance Spéciale pour la collecte et le traitement des déchets ménagers

17°) Association YAM DABOO –Aide exceptionnelle

18°) Un toit pour tous – Convention entretien des espaces verts HLM la lionne

19°) Implantation des compteurs de type « LYNKY »

Aramon, le 6 juin 2018

Le Maire,
Michel PRONESTI